

économie
environnement
société
économie
environnement
société

ARRONDISSEMENT DE
VILLERAY-SAINTE-MICHEL-
PARC-EXTENSION

Bilan 2011 | 2012

Plan local de développement durable

2011 | 2015

ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLE DURABLE

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension

Montréal 

ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINT-MICHEL- PARC-EXTENSION



MOT DU MAIRE D'ARRONDISSEMENT

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En décembre 2011, mes collègues du conseil et moi adoptions le premier Plan local de développement durable de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Ce plan traçait la voie que notre administration entendait prendre d'ici 2015 pour soutenir le développement durable au sein de notre communauté.

Plus d'une année s'est écoulée depuis l'adoption de ce plan et nous sommes heureux de vous présenter le sommaire du premier bilan couvrant la période de décembre 2011 à décembre 2012. Cet exercice vise non seulement à mesurer le chemin parcouru, mais aussi à évaluer le travail qu'il nous reste à planifier et à effectuer pour concrétiser les engagements que nous nous sommes fixés.

Au terme de ce premier bilan, nous sommes fiers d'affirmer que notre engagement à l'égard du développement durable s'est traduit par la réalisation de plusieurs actions concrètes. Ce premier bilan positif nous permet d'entrevoir avec optimisme la réussite du Plan local de développement durable 2011-2015.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du conseil de même que l'ensemble du personnel de l'arrondissement pour leur dévouement et la qualité de leur travail ainsi que vous, chers citoyens, qui, chaque jour, contribuez également au développement durable de notre communauté en posant des gestes écoresponsables.

Le maire d'arrondissement

Anie Samson

MISE EN CONTEXTE

L'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension s'est engagé en décembre 2011 à mettre en œuvre 60 actions dans son Plan local de développement durable 2011-2015 (PLDD). Pour s'assurer de sa réalisation, un suivi de sa progression est effectué auprès des unités responsables qui rendent compte de leur avancement dans le cadre d'un bilan annuel.

Les données présentées dans ce sommaire dressent le bilan 2011-2012 des actions qui sont liées à chacune des six orientations du PLDD. Les barres de progression illustrent l'état d'avancement des actions pour chacune des orientations. Les actions mentionnées dans ce document sont soit achevées ou en cours de réalisation et certaines s'échelonnent en continu, tout au long de l'année, alors que d'autres sont réalisées de façon ponctuelle et finale. Les autres actions, non mentionnées, sont prévues ultérieurement, soit au cours de la période 2013, 2014 ou 2015. Pour consulter l'ensemble des actions du Plan local de développement durable, veuillez consulter le site Web de l'arrondissement ville.montreal.qc.ca/vsp.

Le PLDD s'inspire du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 de la Ville de Montréal et reprend donc les six orientations établies par la Ville de Montréal ainsi que les neuf objectifs qui en découlent. Pour chacun de ces objectifs, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a ciblé les actions qu'il souhaite réaliser sur son territoire. Ces actions sont de compétences locales dans le contexte du partage des responsabilités entre la Ville de Montréal et ses partenaires.

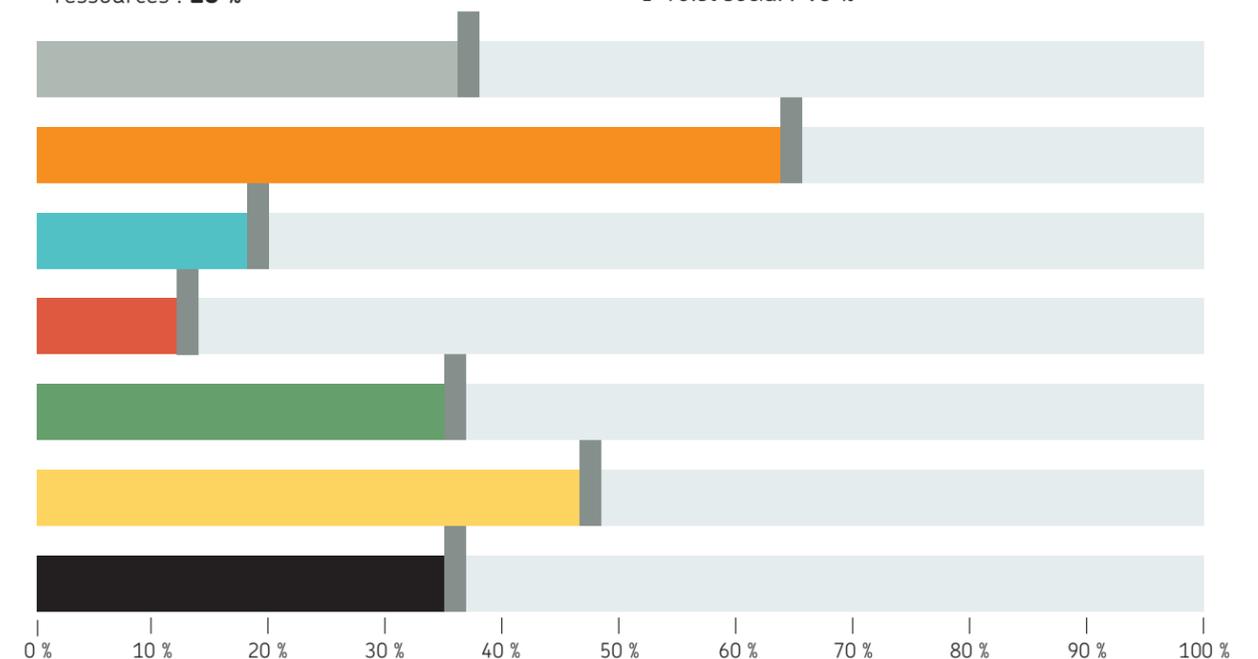
PRINCIPALES ACTIONS 2011-2012 RÉALISÉES À 100 %

- Ajout de 300 nouveaux supports à vélo afin de favoriser le transport actif;
- Ajout des normes LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) dans les cahiers de charges et devis pour les projets de rénovation ou de nouvelle construction de bâtiments municipaux;
- Aréna Howie-Morenz :
 - Remplacement du système de réfrigération au fréon par un système utilisant de l'ammoniac
 - Réalisation de travaux de mise à niveau en accessibilité universelle
 - Amélioration de l'efficacité énergétique de l'installation;
- Aménagement et mise en service de deux nouveaux terrains de soccer trois saisons (parc Champdoré et parc Villeray);
- Réfection et remise en service de la piscine intérieure René-Goupil;
- Implantation de mesures d'apaisement de la circulation auprès de 42 écoles primaires et secondaires de l'arrondissement;
- Élaboration et adoption d'un nouveau règlement d'urbanisme sur le développement durable régissant le revêtement des toitures, le verdissement des terrains et des stationnements, ainsi que la plantation, la protection et l'abattage des arbres;
- Adoption d'un Guide d'aménagement des ruelles vertes;
- Modification du Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) pour incorporer les critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie et la réduction des îlots de chaleur;
- Retrait des bouteilles d'eau à usage unique dans les édifices municipaux;
- Élimination du plastique n° 6 (polystyrène) dans les comptoirs alimentaires des établissements municipaux (ex. : aréna);
- Adoption d'un Plan local de gestion des matières résiduelles (2010 - 2014).

TAUX D'AVANCEMENT DES ACTIONS

Le bilan 2011-2012 démontre qu'après la première année d'adoption de son Plan local de développement durable, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a déjà réalisé **35 %** de l'ensemble des actions prévues.

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) : **36 %**
- Améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels : **63 %**
- Pratiquer une gestion responsable des ressources : **18 %**
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions : **12 %**
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts : **35 %**
- Volet social : **46 %**



- Orientation 1 – Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de GES
- Orientation 2 – Améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels
- Orientation 3 – Pratiquer une gestion responsable des ressources
- Orientation 4 – Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions
- Orientation 5 – Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts
- Orientation 6 – Volet social
- Total – Bilan 2011-2012



ORIENTATION 1 – AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L’AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

OBJECTIF 1 – Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d’ici 2020 par rapport à 1990.

ACTIONS

- Réaliser un inventaire d’émission de GES du parc de véhicules de l’arrondissement en vue d’améliorer la performance énergétique. **20 % réalisée (en continu)**
Action en cours depuis 2012 en collaboration avec la Direction de l’environnement.
- Sensibiliser le personnel de l’arrondissement pour encourager l’usage du transport actif durant les déplacements entre le travail et le domicile. **À venir**
- Augmenter le nombre de places réservées au service de Communauto au sein de l’arrondissement. **À venir (selon les demandes)**
- Poursuivre l’installation de nouveaux supports à vélo. **100 % réalisée**
300 nouveaux supports à vélo ont été installés afin de favoriser le transport actif.
- Compléter et mettre en place un Plan de déplacement local (PDL). **À venir**
- Adopter et appliquer des critères d’efficacité énergétique issus de la norme LEED durant la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux. **100 % réalisée**
Ajout des normes LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) dans les cahiers de charges et devis pour les projets de rénovation ou de nouvelle construction de bâtiments municipaux de l’arrondissement.
- Poursuivre l’élimination des systèmes de réfrigération au HCFC dans les arénas de l’arrondissement – Terminer la mise à niveau de l’aréna Howie-Morenz. **100 % réalisée**
Remplacement du système de réfrigération au fréon de l’aréna Howie-Morenz par un système utilisant de l’ammoniac, réalisation de travaux pour la mise à niveau en accessibilité universelle et amélioration de l’efficacité énergétique de l’installation.
- Poursuivre la sensibilisation des employés de l’arrondissement à la marche au ralenti des véhicules. **À venir**
- Accueillir favorablement l’installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les points de services d’autopartage au sein de l’arrondissement. **40 % réalisée (en continu, selon les demandes)**
L’arrondissement a fait l’acquisition d’une borne de recharge pour sa flotte de véhicules électriques.
- Faire la promotion de la campagne de sensibilisation « Défi-Climat » auprès des employés de l’arrondissement. **Action annulée**
La campagne de sensibilisation « Défi Climat » n’existe plus.
- Encourager les actions favorisant le transport actif et collectif de façon à réduire la dépendance à l’automobile. **20 % réalisée (en continu)**
Soutien de l’arrondissement à l’événement *En ville sans ma voiture*.

OBJECTIF 2 – Atteindre le standard pancanadien en matière de concentration des particules fines dans l’air ambiant (30 µg/m³) d’ici 2020.

ACTIONS

- Continuer la collaboration avec la Ville de Montréal pour réduire l’utilisation du mazout dans le chauffage des bâtiments municipaux. **40 % réalisée (en continu)**
Action en cours en collaboration avec la Direction des immeubles.
- Promouvoir la réduction de l’utilisation du chauffage au bois en milieu urbain. **40 % réalisée (en continu)**
Action en cours en collaboration avec la Direction de l’environnement.

Deux objectifs et 14 actions – Avancement : 36 %

ORIENTATION 2 – AMÉLIORER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

OBJECTIF 3 – Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d’ici 2012, en s’adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année.

ACTIONS

- Continuer à inciter les constructeurs privés, publics et communautaires à développer des produits résidentiels répondant aux besoins des familles. **40 % réalisée (en continu)**
Émission de permis pour la construction de 313 logements dont 63 sont des logements pour les familles (trois chambres et plus).
- Promouvoir le Règlement sur la salubrité et l’entretien des logements en collaboration avec les partenaires du milieu. **40 % réalisée (en continu)**
Réalisation de plus de 1 000 inspections de logements en 2011 et en 2012.
- Encourager les initiatives relatives aux projets de quartiers durables qui se réalisent à l’échelle locale. **40 % réalisée (en continu)**
Soutien de l’arrondissement au projet Quartiers 21 *Parc-Extension : la rencontre en transport actif !* pour bonifier l’offre en transport actif, soit la marche et le vélo, autour de l’artère commerciale Jean-Talon Ouest et la zone intermodale de transport de la gare Jean-Talon (ex. : sondage origine-destination, marches exploratoires, aménagement de bancs végétaux et de saillies de trottoirs).
- Stimuler le déploiement de structures de concertation dans tous les secteurs de l’arrondissement, notamment par le biais d’un appui financier. **75 % réalisée (en continu)**
Augmentation de 6% des contributions financières versées aux tables de concertation existantes et démarches réalisées favorisant la mise en place de nouvelles structures de concertation dans Parc-Extension avec comme résultat concret la venue prochaine d’un nouveau partenaire financier majeur.
- Bonifier la vie culturelle de proximité en multipliant les interventions et les projets, notamment dans les bibliothèques, les lieux de diffusion municipale du Réseau Accès culture et en art public – Installer deux nouvelles œuvres d’art public d’ici 2012. **50 % réalisée**
Implantation de l’œuvre d’art public *Le Mélomane*, une sculpture de bronze du duo Cooke-Sasseville, au parc François-Perrault, dans le district de François-Perrault.
- Bonifier la vie culturelle de proximité en multipliant les interventions et les projets, notamment dans les bibliothèques, les lieux de diffusion municipale du Réseau Accès culture et en art public – Planter une maison de la culture au Centre Jean-Marie Gauvreau (911, rue Jean-Talon Est). **50 % réalisée**
Poursuite du projet d’implantation d’une maison de la culture. Le devis technique et la recherche de financement ont été complétés en 2012. À venir : la conception et la construction de la maison de la culture.
- Assurer le déploiement local de l’offre sportive en améliorant les installations sportives et les infrastructures dans les parcs – Installation de deux nouveaux terrains de soccer. **100 % réalisée**
Aménagement et mise en service de deux nouveaux terrains de soccer trois saisons (parc Champdoré et parc Villeray).
- Assurer le déploiement local de l’offre sportive en améliorant les installations sportives et les infrastructures dans les parcs – Mise à niveau des parcs. **40 % réalisée**
Réalisation de travaux d’amélioration des infrastructures sportives dans les parcs Champdoré, François-Perrault et Villeray.
- Assurer le déploiement local de l’offre sportive en améliorant les installations sportives et les infrastructures dans les parcs – Rénovation de la piscine intérieure René-Goupil. **100 % réalisée**
Réfection et remise en service de la piscine intérieure René-Goupil.
- Mise sur pied du projet « entretien et accessibilité » dans les parcs de l’arrondissement. **40 % réalisée**
Poursuite des activités d’entretien et d’accessibilité dans les parcs (ex. : installation de tables accessibles pour les personnes en fauteuil roulant).
- Terminer le Programme particulier d’urbanisme (PPU) du secteur de la rue Jarry Est selon les principes inscrits dans la Charte des milieux de vie montréalaise du Plan d’urbanisme. **75 % réalisée**
Réalisation de la démarche participative auprès des partenaires privés, communautaires et institutionnels du district de Saint-Michel et d’experts en aménagement urbain visant la revitalisation de cette artère urbaine et présentation du projet préliminaire. À venir : adoption du PPU du secteur de la rue Jarry Est par le conseil municipal.



ORIENTATION 2 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS (SUITE)

27. Adopter et appliquer la politique de l'accessibilité universelle de la Ville de Montréal. **17 % réalisée**
Travaux de mise à niveau en accessibilité universelle dans sept bâtiments municipaux (piscine René-Goupil, aréna Saint-Michel, Patro Le Prévost, centre sportif Jean-Rougeau, bibliothèque Le Prévost, centre Bloomfield et salle du conseil à la mairie d'arrondissement).
28. Poursuivre l'implantation des mesures d'apaisement de la circulation pour l'ensemble des écoles primaires et secondaires de l'arrondissement. **100 % réalisée**
Implantation de mesures d'apaisement de la circulation auprès de 42 écoles primaires et secondaires de l'arrondissement.
29. Se doter d'un cadre de référence permettant de favoriser, durant les travaux de réfection routière, l'intégration de mesures d'apaisement de la circulation, des aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement. **20 % réalisée**
Dépôt de la demande de reconnaissance de Quartier vert dans le district de Parc-Extension à la Direction des transports.
30. Adopter un règlement pour rendre obligatoire l'utilisation d'un revêtement de toiture favorisant la réduction des îlots de chaleur urbains durant une réfection ou une nouvelle construction. **100 % réalisée**
Élaboration et adoption d'un nouveau règlement d'urbanisme sur le développement durable.
31. Réviser les règles relatives à la plantation d'arbres et le verdissement sur les terrains privés afin d'accroître le couvert végétal à l'émission d'un permis de construction. **100 % réalisée**
Élaboration et adoption d'un nouveau règlement d'urbanisme sur le développement durable.
32. Adopter un protocole pour l'implantation de projets de ruelles vertes et de verdissement dans l'arrondissement. **100 % réalisée**
Adoption d'un Guide d'aménagement des ruelles vertes en décembre 2011. À venir : adoption d'une nouvelle version du Guide.
33. Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'assurer le caractère d'espace vert des cours avant et interdire leur transformation en surface dure (asphalte, béton, etc.). **100 % réalisée**
Élaboration et adoption d'un nouveau règlement d'urbanisme sur le développement durable.
34. Implanter des zones haltes familles dans différents immeubles de l'arrondissement. **48 % réalisée**
Aménagement d'espaces pour l'allaitement dans cinq bâtiments de l'arrondissement (mairie de l'arrondissement, aréna Saint-Michel et les trois bibliothèques) et installation de tables à langer dans 15 bâtiments sportifs et culturels de l'arrondissement.

Un objectif et 20 actions – Avancement : 63 %



ORIENTATION 3 - PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

OBJECTIF 4 – Réduire de 5 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000.

ACTIONS

35. Minimiser la consommation d'eau potable dans les pataugeoires de l'arrondissement grâce à l'installation de systèmes de filtration avec recyclage d'eau. **50 % réalisée**
Installation d'un système de filtration avec recyclage d'eau à la pataugeoire Turin dans le district de Villeray.
36. Poursuivre la collaboration avec la Ville de Montréal pour le dépiégeage de fuites d'eau. **40 % réalisée (en continu)**
Action en cours en collaboration avec le Service de l'eau.

OBJECTIF 5 – Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau.

ACTIONS

37. Soutenir financièrement des campagnes de sensibilisation liées aux projets *Patrouilles vertes* et *Patrouilles bleues*. **40 % réalisée (en continu)**
L'arrondissement appuie les projets de *Patrouilles vertes* et de *Patrouilles bleues* financés par les services centraux.
38. Modifier le Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) pour incorporer les critères qui favorisent le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie et la réduction des îlots de chaleur. **100 % réalisée**
Modification du règlement effectuée en 2012.

OBJECTIF 6 – Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2010-2014.

ACTIONS

39. Bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux et s'assurer que des fontaines d'eau potable soient en place aux endroits adéquats. **100 % réalisée**
Retrait des bouteilles d'eau à usage unique dans 44 bâtiments municipaux et mises en place de distributeurs d'eau potable.

Trois objectifs et 13 actions – Avancement : 18 %



40. Éliminer le plastique n° 6 (polystyrène) dans les comptoirs alimentaires. **100 % réalisée**
Élimination du plastique n° 6 (polystyrène) dans les comptoirs alimentaires de l'arrondissement.
41. Implanter l'impression recto verso et mettre en place des campagnes de sensibilisation d'économie de papier auprès des employés de l'arrondissement – Une campagne par année. **50 % réalisée (en continu)**
Action en cours auprès des directions de l'arrondissement.
42. Implanter l'impression recto verso et mettre en place des campagnes de sensibilisation d'économie de papier auprès des employés de l'arrondissement – Tenir des conseils d'arrondissement sans papier. **40 % réalisée (en continu)**
Action en cours auprès des employés de l'arrondissement.
43. Implanter un projet-pilote de récupération des matières recyclables et des matières organiques dans les endroits publics. **50 % réalisée**
Introduction de la collecte recyclable sur le domaine public (rues Jarry et Jean-Talon notamment) par l'achat et l'installation de paniers-poteaux permettant la collecte des matières recyclables.
44. Élaborer un projet-pilote de matières organiques pour les bâtiments de huit logements et moins. **50 % réalisée**
Élaboration d'un projet-pilote de collecte de résidus alimentaires dans les bâtiments de huit logements ou moins. (Implantation réalisée en 2013).
45. Sensibiliser et soutenir techniquement les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion écoresponsable. **25 % réalisée (en continu)**
Mention dans le Guide du promoteur pour l'organisation d'un événement public sur le territoire de l'arrondissement.
46. Adopter un Plan local de gestion des matières résiduelles 2010-2014 (PLGMR). **100 % réalisée**
Adoption du PLGMR en décembre 2012.
47. Soutenir le programme de sensibilisation environnementale Éco-quartier. **40 % réalisée (en continu)**
L'arrondissement appuie financièrement trois Éco-quartiers (Éco-quartier de Villeray, Éco-quartier de Saint-Michel et François-Perrault et l'Éco-quartier de Parc-Extension).



ORIENTATION 4 – ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS

OBJECTIF 7 – Faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020.

ACTION

48. Souscrire à une politique d'approvisionnement responsable et durable de la Ville de Montréal.

25 % réalisée (en continu)

Depuis 2012, l'arrondissement souscrit à la politique d'approvisionnement responsable et durable de la Ville de Montréal.

OBJECTIF 8 – Augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010.

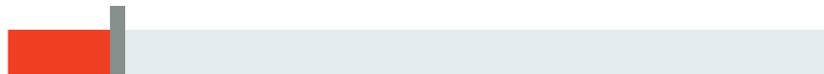
ACTIONS

49. Mise en place d'un programme de reconnaissance de bonnes pratiques environnementales des institutions, commerces et industries. **À venir**

51. Poursuivre la participation active aux rencontres du Réseau du PDDCMTL. **53 % réalisée (en continu)**

L'arrondissement participe à chacune des rencontres organisées par le Réseau du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise (PDDCMTL).

Deux objectifs et quatre actions – Avancement : 12 %



ORIENTATION 5 – AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

OBJECTIF 9 – Améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 % à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007.

ACTIONS

53. Maintenir la plantation de 400 arbres par année sur le domaine public et développer des partenariats afin d'accroître le nombre d'arbres sur les domaines public et privé. **20 % réalisée (en continu)**

L'arrondissement poursuit la plantation de 400 arbres par année sur le domaine public.

54. Encourager les ICI à adopter des mesures de verdissement. **100 % réalisée**

Diffusion du nouveau règlement d'urbanisme sur le développement durable (site Web de l'arrondissement et fiches d'information disponibles à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises).

55. Soutenir des initiatives d'agriculture urbaine. **20 % réalisée (en continu, selon les demandes)**

Participation de l'arrondissement au comité mis sur pied par la Ville centre et à la consultation de l'Office de la consultation publique de Montréal (OCPM).

Un objectif et quatre actions – Avancement : 35 %



ORIENTATION 6 – VOILET SOCIAL

ACTIONS

56. Favoriser le recours aux entreprises locales d'économie sociale pour la fourniture de biens et de services de l'arrondissement et soutenir les initiatives visant à promouvoir l'achat local et le commerce de proximité. **40 % réalisée (en continu)**

L'arrondissement utilise les services d'entreprises locales d'économie sociale pour la fourniture de biens et de services et favorise l'achat local et le commerce de proximité.

57. Mettre en œuvre le Plan d'action triennal en accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal.

49 % réalisée (en continu)

Action en cours en collaboration avec le Service du capital humain et des communications.

58. Réaliser le Plan de gestion prévisionnel de la main-d'œuvre. **60 % réalisée**

Action en cours en collaboration avec le Service du capital humain et des communications.

59. Poursuivre le déploiement du programme de diffusion culturelle générale et de médiation dans les secteurs de l'arrondissement où la desserte est actuellement inexistante. **40 % réalisée**

Services documentaires aux jeunes (13 ans et moins)

- Maintien des deux arrêts de Bibliobus desservant des secteurs éloignés des bibliothèques (10 000 prêts par an pour 500 abonnés).

- Mise sur pied de nombreuses initiatives visant la promotion de la lecture, dont « Ma tente à lire » (4 parcs, 1 524 enfants en 2011 et 2 603 enfants en 2012).

Diffusion et médiation culturelle dans le district de Saint-Michel

- Poursuite du programme Hors les murs (31 activités ont été tenues auprès de 1 650 spectateurs en 2011 et 33 activités en 2012 ont permis de rejoindre plus de 1 940 spectateurs).

- Collaboration à la réalisation avec la maison de la culture, de deux événements culturels en 2011 et de neuf événements en 2012.

60. Promouvoir nos actions en développement durable auprès des citoyens de façon à obtenir leur adhésion. **40 % réalisée (en continu)**

Promotion des actions en développement durable à travers, entre autres, les outils suivants : bulletin de l'arrondissement *Le tournesol*, site Web de l'arrondissement, lettres du maire aux résidents, fiches permis, placement médias et conférences de presse.

Cinq actions – Avancement : 46 %



économie
environnement
société
économie
environnement
société

ARRONDISSEMENT DE
VILLERAY-SAINT-MICHEL-
PARC-EXTENSION